



Mon employeur a modifié mon contrat sans mon accord

Par **Mel51**, le **02/11/2009** à **16:54**

Bonjour,

Voici ma situation :

Je suis en **contrat de professionnalisation**. A l'origine celui ci était signé pour **39h00** (sachant que je suis à 80% du SMIC) mon employeur a modifié mon contrat grace à un avenant pour passer à 35h00, chose que je n'ai pas accepté mais qu'il ma obligé de faire sous peine de licenciement ... moi ou quelqu'un d'autre, discours fréquent !!

Il ma confirmé, par voie orale, que lorsque les techniciens passerons de nouveau aux 39h, il en ferait de meme avec moi !

(techniciens qui ont également été obligés de passer aux 35h, et qui ont assistés à la réunion d'information à ce changement, et moi non !!)

Or, les techniciens viennent de passer aux 39h sans avenants. En ce qui me concerne, mon patron ne veut pa que j'en fasse de meme, ou mes heures supplémentaires, il refuse de me les payer ... il faut que je les récupères ...

A-t-il le droit de tout cela, et que puis-je faire pour retrouver le montant de ma paye initiale ?? (car cela me fait une perte de plus de 170 € tout de meme ! déjà que j'avais pas grand chose ...)

Si vous avez besoin de plus de renseignement pour m'aider, n'hésitez pas à me demander
Merci pour votre aide.

Mel51